

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03540

Numéro SIREN : 805 248 648

Nom ou dénomination : A.C.E ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/027066

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE *TOULOUSE*

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/027066**
n° de gestion : **2014B03540**
n° SIREN : **805 248 648 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 28/09/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.C.E ENERGIES - Société par actions simplifiée
4 domaine de Pavie 31450 Deyme -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2198941

Désignation de l'entreprise SASU A.C.E ENERGIESNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 4 domaine de Pavié31450 DEYMENuméro SIRET * 8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2*certifié conforme
à l'original*

					Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 6			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014	240	016		240		240	
	Immobilisations corporelles *		028	16 109	030	5 394	10 715		13 145	
	Immobilisations financières * (1)		040		042					
	Total I (5)		044	16 349	048	5 394	10 955		13 385	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
		Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	7 133	070		7 133		31 954	
		Autres * (3)	072	15 311	074		15 311		24	
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	11 719	086		11 719		18 225	
	Charges constatées d'avance *		092	18	094		18		30	
	Total II		096	34 180	098		34 180		50 233	
	Total général (I+II)		110	50 529	112	5 394	45 135		63 618	
	PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 500		1 500	
Ecart de réévaluation			124							
Réserve légale			126		150		150			
Réserves réglementées*			130							
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131	)	132	3 293	0			
Report à nouveau			134							
Résultat de l'exercice			136		23 868		43 293			
Provisions réglementées			140							
Total I			142		28 811		44 943			
Provisions pour risques et charges			154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		144		3 144		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N ...)			169	)	172	16 181	15 531		
	Produits constatés d'avance			174						
	Total III			176		16 325		18 675		
	Total général (I + II + III)			180		45 135		63 618		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	9 203		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU A.C.E ENERGIES		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 7		13 1 1 2 2 0 1 6					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	{	biens intracommunautaires		215	214							
				services *	217	218		39 593		73 521			
				Production stockée *		222				(4 800)			
	Production immobilisée *				224								
	Subventions d'exploitation reçues				226								
	Autres produits				230		1						
Total des produits d'exploitation hors T V A. (I)					232		39 594		68 721				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240							
	Autres charges externes *		{	dont crédit bail : - mobilier		- immobilier		242		8 262		11 864	
	Impôts, taxes et versements assimilés		{	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *	243	617		244		822		468	
	Rémunérations du personnel *					250							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252							
	Dotations aux amortissements *					254		2 430		1 950			
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		0		1		
				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
Total des charges d'exploitation (II)					264		11 515		14 283				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		28 080		54 438				
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers				(III)	280				18			
	Produits exceptionnels				(IV)	290							
	Charges financières				(V)	294							
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300						
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348									
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306		4 212		11 163			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310		23 868		43 293				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		23 868		314				
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324		4 212					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997						
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones de revitali- sation de la défense (44 tierces)	127		Zones de revitali- sation rurales (44 quaterces)	138		342
	Reprise d'entre- prises en diffi- culté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Pôles de compé- titivité hors CICE (art 44 undecies)	990		
	Divers* ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Crédence due au report en arrière du déficit	346					350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655									
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		28 080		354		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat									360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		28 080		372			

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise

SASU A.C.E ENERGIES

31/12/2017

[illegible][illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	240	412		414		416	240	240
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 153	442		444		446	1 153	1 153
	Installations générales agencements divers	450	10 369	452		454		456	10 369	10 369
	Matériel de transport	460	4 292	462		464		466	4 292	4 292
	Autres immobilisations corporelles	470	296	472		474		476	296	296
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	16 349	492		494		496	16 349	16 349
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	240	532	231	534		536	471	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 302	542	1 297	544		546	3 599	
	Matériel de transport	550	414	552	859	554		556	1 273	
	Autres immobilisations corporelles	560	8	562	43	564		566	51	
TOTAL		570	2 964	572	2 430	574		576	5 394	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591				
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst techniques matériel et outillage	730		735	
Inst générales agenc. am divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	7 919
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	415
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

SASU A.C.E ENERGIES

31/12/2017

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2018
Page 9

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7 N° SIRET 8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.C.E ENERGIES
ADRESSE (voie) 4 domaine de Pavié
CODE POSTAL 31450 VILLE DEYME

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique FARCOT Prénom(s) Antoine
Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 150
Naissance Date 220861 N° Département 99 Commune TEHERAN Pays Iran
Adresse N° 4 Voie domaine de Pavié
Code postal 31450 Commune DEYME Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance Date N° Département Commune Pays
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			17.69
31/12/2017 9 24	10.19		
31/12/2017 9 NFRANCE	7.50		
COMPTES DE PASSIF			

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	240.00	240.00		
20510000 MARQUE DEPOSEE	240.00	240.00		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 715.11	13 145.11	2 430.00	18.49
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	1 152.62	1 152.62		
21810000 AGENCEMENTS	10 368.60	10 368.60		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	4 291.52	4 291.52		
21840000 MOBILIER DE BUREAU	296.37	296.37		
28154000 AMORT MATERIEL ET OUTILLAGE	471.00	240.00	231.00	96.25
28181000 AMORT. AGENCEMENT AMENAGEMENT	3 599.00	2 302.00	1 297.00	56.34
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	1 273.00	414.00	859.00	207.49
28184000 AMORT. MOBILIER DE BUREAU	51.00	8.00	43.00	537.50
TOTAL I	10 955.11	13 385.11	2 430.00	18.15
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 132.64	31 953.50	24 820.86	77.68
41100000 CLIENTS	7 132.64	31 953.50	24 820.86	77.68
AUTRES CREANCES	15 310.60	24.00	15 286.60	NS
44400000 IMPOT/BENEFICE	6 084.00		6 084.00	
44566000 TVA DEDUCTIBLE S/ BIENS	24.00	24.00		
45510000 C/C FARCOT Antoine	9 202.60		9 202.60	
DISPONIBILITES	11 719.43	18 225.37	6 505.94	35.70
51210000 BANQUE POPULAIRE	11 719.43	18 225.37	6 505.94	35.70
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	17.69	29.69	12.00	40.42
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	17.69	29.69	12.00	40.42
TOTAL II	34 180.36	50 232.56	16 052.20	31.96
TOTAL GENERAL	45 135.47	63 617.67	18 482.20	29.05

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 500.00		1 500.00			
10130000 CAPITAL SOUCRIT APPELE VERSE	1 500.00		1 500.00			
RESERVE LEGALE	150.00		150.00			
10610000 RESERVE LEGALE	150.00		150.00			
AUTRES RESERVES	3 292.99		0.17		3 292.82	NS
10680000 AUTRES RESERVES	3 292.99		0.17		3 292.82	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	23 867.70		43 292.82		19 425.12	44.87
TOTAL I	28 810.69		44 942.99		16 132.30	35.90
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	144.00		3 144.00		3 000.00	95.42
40100000 COLLECTIF	144.00		144.00			
40800000 FOURNISSEURS FNP			3 000.00		3 000.00	100.00
AUTRES DETTES	16 180.78		15 530.68		650.10	4.19
44250000 ETATS IMPOTS ASSOCIES	14 600.00				14 600.00	
44400000 IMPOT/BENEFICE			7 347.00		7 347.00	100.00
44551000 TVA A PAYER	392.00		794.00		402.00	50.63
44570000 TVA COLLECTEE	1 188.78		5 325.58		4 136.80	77.68
45510000 C/C FARCOT Antoine			2 064.10		2 064.10	100.00
TOTAL III	16 324.78		18 674.68		2 349.90	12.58
TOTAL GENERAL	45 135.47		63 617.67		18 482.20	29.05

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	39 592.85		73 520.69		33 927.84	46.15
70600000 FORMATION 20%	5 342.00		6 900.00		1 558.00	22.58
70610000 FORMATION CEE			6 418.54		6 418.54	100.00
70620000 EXPERTISE 20%	33 742.93		60 202.15		26 459.22	43.95
70853000 DEPLACEMENTS 20%	507.92				507.92	
PRODUCTION STOCKEE			4 800.00		4 800.00	100.00
71300000 VARIATION EN COURS			4 800.00		4 800.00	100.00
AUTRES PRODUITS	1.39				1.39	
75882000 REGUL COMPTE DIVERS	1.39				1.39	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	39 594.24		68 720.69		29 126.45	42.38
AUTRES CHARGES EXTERNES	8 262.36		11 864.22		3 601.86	30.36
60500000 SOUS-TRAITANCE			990.00		990.00	100.00
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	749.87		338.08		411.79	121.80
61310000 LOYER	3 000.00		3 000.00			
61555000 ENTRETIEN MATERIEL	258.89		258.89		517.78	200.00
61600000 ASSURANCES	120.00		120.00			
62260000 HONORAIRES	1 440.00		1 440.00			
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	42.84		45.88		3.04	6.63
62311000 PUBLICITE	12.00		4.50		7.50	166.67
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	1 694.59		3 586.39		1 891.80	52.75
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	102.08		666.79		564.71	84.69
62600000 POSTE TELECOM	754.12		1 101.35		347.23	31.53
62750000 SERVICES BANCAIRES	264.95		177.34		87.61	49.40
62810000 COTISATIONS	340.80		135.00		205.80	152.44
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	822.00		468.00		354.00	75.64
63330000 FORMATION CONTINUE ORGANISME			70.00		70.00	100.00
63331000 FORMATION CONTINUE STAGES	205.00				205.00	
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	617.00		398.00		219.00	55.03
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 430.00		1 950.00		480.00	24.62
68110000 DOTATIONS AUX AMORT DES IMMOB	2 430.00		1 950.00		480.00	24.62
AUTRES CHARGES	0.18		0.79		0.61	77.22
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	0.18		0.79		0.61	77.22
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	11 514.54		14 283.01		2 768.47	19.38
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	28 079.70		54 437.68		26 357.98	48.42
PRODUITS FINANCIERS			18.14		18.14	100.00
76600000 GAIN DE CHANGE			18.14		18.14	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 212.00		11 163.00		6 951.00	62.27
69500000 IMPOT/BENEFICES	4 212.00		11 163.00		6 951.00	62.27
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	23 867.70		43 292.82		19 425.12	44.87

* Proratisation de l'ecart en fonction du nombre de mois



CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Eric PUBILL

82 rue de Fenouillet
B.P. 82402
31086 TOULOUSE CEDEX 2

Toulouse, le

dossier n° 340

v. réf. :

n. réf. : ML/18/114

ATTESTATION

DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SA.S.U. A.C.E. ENERGIES

4 domaine de Pavié

31450 DEYME

pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	45 135.47 euros
Chiffre d'affaires HT	39 592.85 euros
Résultat net comptable	23 867.70 euros

Fait à Toulouse, le 05/04/2018

*certifié conforme
à l'original*



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SASU A.C.E ENERGIES		4 domaine de Pavié	
SIRET	8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8	31450 DEYME	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	28 080		
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

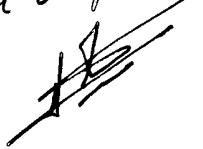
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 04/04/2018 Lieu: DEYME
Tél:	Qualité et nom du signataire: Président
	Signature: FARCOT Antoine

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »)

« A.C.E ENERGIES »
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS
Siège social : 4 Domaine de Pavie
31450 DEYME
Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JUIN 2018**

*certifié conforme
à l'original*


L'an Deux Mille Dix-Huit, le 15 juin à 14 heures, au siège social,

- Monsieur FARCOT Antoine,

A été convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES par Monsieur FARCOT, Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2017 clos le 31 décembre 2017,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2017,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Le Président dépose et met à la disposition de l'associé unique :

1. La copie de la lettre de convocation,
2. Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
3. Le rapport sur la marche de la société pendant ledit exercice,
4. Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que les états financiers, le rapport sur la marche de la société, les statuts et le texte du projet de résolution ont été tenus à disposition de l'associé unique, au siège social, pendant les quinze jours ayant précédé la réunion.

L'associé lui donne acte de cette déclaration, entend lecture du rapport du Président et prend les décisions suivantes :

I. PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve les comptes et les états financiers dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.



II. DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui s'élève à **23 867,70€**:

- Réserve légale	:	00,00€
- Distribution de dividendes	:	23 865,00€
- Autres réserves	:	2,70€

Soit un dividende de 159,10€ par part sociale (150 parts sociales).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 15/07/2018.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société se présenteront ainsi :

- Capital social	:	1 500,00€
- Réserve légale	:	150,00€
- Autres réserves	:	3 298,69€
TOTAL		4 945,69€

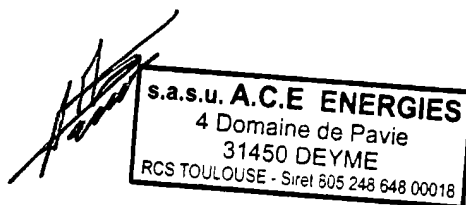
III. TROISIEME DECISION

L'associé unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales ou autres qu'il y aura lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, l'associé unique déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

- Monsieur FARCOT Antoine,



« A.C.E ENERGIES »

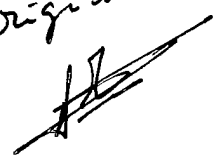
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

Siège social : 4 Domaine de Pavie

31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

*certifié conforme
à l'original*


FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an Deux Mille Dix-huit, le 15 juin à 14 heures, au siège social, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2017 clos le 31 décembre 2017,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2017,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Etaient présents :

- Monsieur FARCOT Antoine (150 parts),

